

Diplôme d'Université

MEDECINE MARITIME

CONTEXTE :

La première image du médecin maritime est celle du médecin embarqué, le médecin à bord.

Le médecin de bord est un médecin complet, aux solides notions de médecine d'urgence, de chirurgie, de dermatologie, de médecine générale et tropicale. C'est aussi un marin à part entière. En plus d'une activité de soins, c'est un hygiéniste maritime. Des débouchés se situent dans des embarquements à bord de paquebots, de navires spéciaux tels que les caliers et les navires océanographiques ou encore à bord de navire de la Marine Nationale.

Le médecin du travail maritime étudie l'impact de la vie embarquée sur la santé. Il détermine l'aptitude médicale à l'embarquement. Il est spécialiste des nuisances physiques à bord (bruit, vibrations) et de l'environnement psychologique particulier pouvant générer du stress et des addictions. Il s'intéresse à la toxicologie maritime et à l'hygiène à bord. Il peut prétendre à un poste de médecin des gens de mer ou de médecin du travail dans une compagnie maritime.

La médecine d'urgences maritimes exerce au sein des SAMU côtiers et de coordination médicale maritime. C'est lui qui va être hélitreuillé à bord du navire pour mettre en condition d'évacuation le marin malade ou blessé. Le travail est difficile, tant sur le plan physique que technique, car les conditions d'intervention sont souvent acrobatiques. Il faut donc avoir des connaissances pointues concernant le traitement en vol et les conditions de vie à bord. Il prend en charge également les accidents de plongée et les accidents liés aux loisirs en mer.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Donner aux professionnels de santé les connaissances et savoir-faire permettant l'appréciation des situations de risque pour la santé, les actions de prévention et les interventions appropriées en milieu marin, en régime normal et en urgence.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Dr LODDE

PUBLIC CONCERNE :

Médecins français et étrangers, Cadre de santé, Infirmiers, Etudiants en 3^{ème} cycle d'études médicales

MODALITÉS :

- Localisation des cours :** Faculté de Médecine de Brest
- Durée de la formation :** environ 100 H (70 heures de tronc commun et 30 heures d'option)
- Date limite d'inscription :** 31 août de chaque année.

TARIF : Consulter la grille tarifaire annuelle sur notre site internet

ÉVALUATION :

La validation est assurée par :

- 2 épreuves écrites (Tronc commun / Spécialité)
- Rédaction et soutenance d'un Mémoire

CONTENU PREVISIONNEL

- Santé au Travail maritime et portuaire (ST) :
 - Les effets sur la santé des ambiances physiques,
 - La toxicologie professionnelle et environnementale marine,
 - L'ergonomie et sécurité à bord des navires,
 - Les services sociaux des marins et mesures de sécurité,
 - Les questions d'hygiène maritime et portuaire.
- Médecine embarquée (ME) :
 - La médecine du voyage : avant, pendant, après,
 - La médecine d'escale,
 - La médecine en mer : pathologies spécifiques et urgences médico chirurgicales.
- Urgence maritime (UM) :
 - Le dispositif de secours en mer et sa régulation, du littoral à la haute mer,
 - Les contraintes et les risques spécifiques inhérents à la navigation professionnelle et de loisir,
 - La prise en charge des pathologies classiques adaptées aux contraintes du milieu marin,
 - Les contraintes physiques des intervenants en mer et les éléments de sécurité.

CONTACTS : fcs.medecine@univ-brest.fr

LES CANDIDATURES SONT A FAIRE SUR NOTRE SITE INTERNET

www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Formations/Sciences-de-la-Sante